402B **(AEROSOL)**

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 402B

Autres Moyens d'Identification : Super Duster™ 152

N° de Pièces Connexes : 402B-285G, 402B-400G, 402BP-340G, 402BP-450G, 853000, 402B-340GLD, 402B-450GLD

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Dépoussiéreur aérosol

Usage contre-indiqué : Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant
MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

☎ +1-800-340-0772
FAX +1-800-340-0773
COURRIEL support@mgchemicals.com **COURRIEL** info@mgchemicals.com
WEB www.mgchemicals.com

COURRIEL (Personne Compétente**):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)
USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au ***+1-866-519-4752*** or ***+1-760-476-3962***
(Code d'accès : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au ***+1-613-996-6666*** ou par cellulaire ****666***

Section 2 : Identification des Dangers

Classification des Matériaux Chimiques Dangereux

Catégories SGH

Critères	Catégorie	Mention	Symbole
Aérosol inflammable	2	Attention	Flame

Note 1 : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	**ATTENTION**
Symboles	**Mention de Danger**
	H223 : Aérosol inflammable
Prévention	**Conseils de Prudence**
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Contenant sous pression : Ne pas perforer ni brûler, même après usage. MAINTENIR LA CANNE À LA VERTICALE pour éviter l'éjection d'un jet liquide.

Suite de section sur la page suivante

Continuation…

Stockage	**Conseils de Prudence**
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F]

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Critères HCS2012	**Mention de Danger/ Conseils de Prudence**	**Mention**	**Symboles**
Asphyxiants simple	Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation	Attention	*sans objet*
Autres Critères	**Mention de Danger/ Conseils de Prudence**	**Mention**	**Symboles**
Inflammabilité spécifique	Sous forme liquide, le produit est inflammable. (Un jet sous forme liquide peut être expulsé si le récipient aérosol est en position verticale pendant l'utilisation.)	Attention	*sans objet*
Gelure	Le jet ou liquide peut provoquer des gelures en contact avec la peau ou les yeux.	Attention	*sans objet*
Surexposition par inhalation intentionnel	Une surexposition par inhalation suite à un abus intentionnel ou une utilisation dans un espace confiné peut provoquer des effets cardiaques ou sur le système nerveux centrales.	Attention	*sans objet*

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	**Nom Chimique**	**%(poids)**
75-37-6	1,1-difluoroéthane [a)]	>99%

a) Aussi connu sous le nom HFC 152a.

Section 4 : Premiers Soins

Condition d'Exposition	*Code SGH: Conseils de Prudence*
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	P305 + P351 + P338, P336 + P315
Symptômes Immédiat	*gelure, brûlure par le gel*
Intervention	Rincer avec précaution avec de l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. En cas de gelure : Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas utiliser de l'eau chaude. Ne pas frotter les zones touchées. Demander immédiatement un avis médical.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU	P302 + P353, P336 + P315
Symptômes Immédiat	*gelure, brûlure par le gel*
Intervention	Rincer à l'eau tiède. En cas de gelure : Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas utiliser de l'eau chaude. Ne pas frotter les zones touchées. Demander immédiatement un avis médical.
EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P312
Symptômes Immédiat	*symptômes de surexposition grave inclus étourdissement, somnolence, battement de cœur*
Intervention	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION	P301 + P330, P336 + P315 *(Voie d'exposition peu probable sous conditions normales)*
Symptômes Immédiat	*gelure (de la bouche), irritation*
Intervention	Rincer la bouche avec de l'eau tiède. En case de gelure : Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas utiliser de l'eau chaude. Ne pas frotter les zones touchées. Demander immédiatement un avis médical.

Conseils aux Médecins

Évitez de donner des médicaments catécholamine (comme l'épinéphrine) en raison de troubles cardiaques possible. Traiter de façon symptomatique.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.
Danger Spécifiques	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses créant un danger de suffocation. Le récipient aérosol peut éclater avec force à des températures supérieures à 50 °C [122 °F]. La forme liquide est inflammable. Produit des fumées irritantes et toxiques dans des incendies ou en contact avec des surfaces chaudes.
Produits de Combustion	Produit des oxydes de carbone (CO, CO_2), de l'acide hydrofluorique (HF) et des composés halogénés et des fluorures de carbonyle.
Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Pour déversement de contenant aérosol dans un espace confiné ou une zone basse, quitter la zone de déversement immédiatement. Pour de très grands déversements, porter un appareil respiratoire autonome avant d'approcher le déversement. Porter des vêtements et des gants isolant contre le froid. Si cela peut être fait en toute sécurité, éteindre les flammes ouvertes ou éliminer les sources de température élevée pour éviter la production de produits de décomposition toxiques.
Précautions pour l'Environnement	Sans objet
Méthode de Confinement	Non requis dans des conditions normales d'utilisation.
Méthode de Nettoyage	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans des zones basses ou fermés. Le déversement liquide deviendra gazeux et se dispersera dans l'atmosphère local.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention

Tenir hors de portée des enfants.

Éviter le contact direct du liquide ou jet aérosol avec la peau ou les yeux.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Ne pas utiliser dans des espaces confinés ou avec ventilations inadéquates. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Manutention

Maintenir la canne à la verticale pour éviter l'éjection d'un jet liquide. Ne pas pulvériser lorsque le contenant est inversé ou incliné à plus de 45 degrés de la verticale.

Si l'exposition au liquide ou jet aérosol est probable, porter des gants isolant contre le froid. Porter des équipements de protection des yeux.

Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
1,1- difluoroéthane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada	Non établi Non établi Non établi	Non établi Non établi Non établi

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH[1], d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

Suite de section sur la page suivante

Paramètres de Contrôles

Ventilation

La ventilation normale est généralement adéquate, sauf dans les zones basses ou enfermées.

Garder les concentrations dans l'air inférieures à 0.4% [4 000 ppm] (10% de la limite inférieure d'explosivité (voir la section 9)). Assurez-vous que la teneur en oxygène n'est pas enrichie.

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans de protection latérales.

Protection de la Peau

Porter des vêtements de protection appropriées pour prévenir les contacts dermiques.

RECOMMANDATION : Si l'exposition au jet ou au liquide est probable, porter des gants de protection contre le froid pour protéger la peau.

Protection Respiratoire

Pour surexpositions extrême, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

Hygiène Préventives

Sans objet

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Gaz liquéfié, en format aérosol	**Limite Inférieure d'Inflammabilité**	3.9%
Apparence	Incolore	**Limite Supérieure d'Inflammabilité**	16.9%
Odeur	Légèrement éthérée	**Pression de Vapeur @25 °C** a)	607 kPa [88.0 lb/in^2]
Seuil d'Odeur	Non disponible	**Densité de Vapeur**	2.3 (Air =1)
pH	Non disponible	**Densité Relative @21 °C**	0.91
Point de Fusion/ Point de Congélation	-117 °C [-179 °F]	**Solubilité Dans l'Eau**	0.27 g/100 mL
Point Initial d'Ébullition	-25 °C [-13 °F]	**Coefficient de Partage n-octanol/eau** b)	0.75
Point d'Éclair	-50 °C [-58 °F]	**Température d'Auto-inflammation**	454 °C [849 °F]
Taux d'Évaporation	>1 (Éther = 1)	**Température de Décomposition**	Non disponible
Inflammabilité	Inflammable	**Viscosité @40 °C**	Non disponible

Note : Valeurs de la littérature
a) Pression manométrique
b) La valeur logP octanol-eau.

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les sources d'ignition, let températures supérieures à 50 °C [122 °F] et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	alcalis, métaux alcalins, métaux en poudre, et sels de métal en poudre
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition

Yeux	Voir le sommaire de la peau.
Peau	Le contact avec le liquide peut provoquer des gelures en raison de la perte de chaleur causé par l'évaporation rapide. L'exposition au jet aérosol peut aussi conduire à des gelures car il peut aussi atteindre des températures en dessous de zéro.
Inhalation	Une surexposition extrême peut entraîner une dépression du système nerveux central et de troubles du rythme cardiaque.
Ingestion	Voir aussi les symptômes du contact cutané et d'inhalation.
Chronique	Aucun effet chronique connu

Suite de section sur la page suivante

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
1,1-difluoroéthane	Non disponible	Non disponible	>437 500 ppm 4 h Rat

Note : Les limites toxicologiques de la base de données d'ECHA furent consultées. Les fiches de données de sécurité des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritation des yeux	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Cal Prop 65, ou NTP.
Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut affecter le système nerveux central (SNC) et le système cardiovasculaire par inhalation à des doses extrêmes qui ne donnent pas lieu à une classification. Des effets anesthésiques sur le SNC sont basés sur des études de rat avec CTmin de 25 pph. Susceptible de provoquer des effets cardiaques selon une étude sur les chiens pour une exposition des ≥150 000 ppm. Une mauvaise utilisation ou de l'abus par inhalation peut entraîner des étourdissements, de la confusion, de la somnolence, une perte de conscience, un rythme cardiaque irrégulier, des battements de cœur, de l'appréhension et de la faiblesse.
Toxique pour certains organes cibles —exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (http://echa.europa.eu), et d'autres sources fiables.

Le 1,1-difluoroéthane n'est pas classables comme une substance toxique de l'environnement avec un CL50 96 h minimale de 2.5 mg/L pour les poissons; un CE50 24 h de 147 mg/L Daphnia magna (Puce d'eau); et un CE50 calculé de 48 mg/L pour les algues.

Écotoxicité Aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Pas de données disponibles

Suite de section sur la page suivante

Autres Effets

Potentiel de Réchauffement Planétaire

Le potentiel de réchauffement planétaire de 100 ans est 120.

Composés Organiques Volatils

Substance COV exemptée selon l'EPA des États-Unis et le LCPE Canadiens

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référer aux Règlements US DOT 49 CFR (Parties 100 à 185)**.**	
	États-Unis seulement **Numéro UN** : UN1030 **Appellation Réglementaire** : 1,1-DIFLUOROÉTHANE Classe : 2.1 Groupe d'Emballage : Sans objet **Polluant Marin :** Non
CANADA - Certificat d'équivalence: Référer à TC-SU 13908	
É.-U.—Disposition Particulière : Référer à DOT-SP 11516.	

Référer aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses)**.**	
Quantité Limitée	Canada (Excluant les É.-U.) *À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT* **Numéro UN** : UN1950 **Appellation Réglementaire** : AÉROSOLS, inflammables **Classe :** 2.1 **Groupe d'Emballage** : Sans objet **Polluant Marin** : Non

Suite de section sur la page suivante

Voie Aérienne

Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.	
Interdite	Interdite **Numéro UN** : UN1030 **Appellation Réglementaire** : 1,1-DIFLUOROÉTHANE Classe : 2.1 Groupe d'Emballage : Sans objet **Polluant Marin :** Non

Reportez-vous aux réglementations OACI-IATA sur les marchandises dangereuses.	
Tailles 1 L et moins **Quantité limitée** Quantité nette maximale/emballage 30kg	Canada seulement **Numéro UN** : UN1950 **Appellation Réglementaire** : AÉROSOLS, inflammables **Classe :** 2.1 **Groupe d'Emballage** : Sans objet **Polluant Marin** : Non

Remarque : évitez si possible l'expédition par avion.

Voie Maritime

Référer au Règlement IMDG.	
	États-Unis seulement **Numéro UN** : UN1030 **Appellation Réglementaire** : 1,1-difluoroéthane Classe : 2.1 Groupe d'Emballage : Sans objet **Polluant Marin** : Non
CANADA - Certificat d'équivalence: Référer à TC-SU 13908	
É.-U.—Disposition Particulière : Référer à DOT-SP 11516.	

Suite de section sur la page suivante

Référer au Règlement IMDG.	
Quantité Limitée	Canada (Excluant les É.-U.) *À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT* Numéro UN : UN1950 Appellation Réglementaire : AÉROSOLS, inflammables Classe : 2.1 Groupe d'Emballage : Sans objet **Polluant Marin** : Non

Note : **L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement <u>formé et certifié</u>.**

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA

Autres Classifications

Codes® HMIS

SANTÉ :	* 1
INFLAMMABILITÉ :	4
RISQUE PHYSIQUE :	1
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®

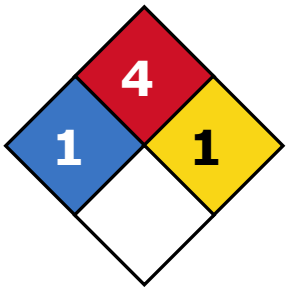

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :
0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modéré) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de produits qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section '313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372'.

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Suite de section sur la page suivante

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive.

Ce produit ne contient pas de substances connues comme étant répertoriées en Californie

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette règlementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le	Département des Affaires Réglementaires
Date de Révision	02 mai 2024
Annule et Remplace	20 mars 2024
Changement Effectué :	Mise à jour des informations de transport.

Références

1) ACGIH *2024 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices*, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2024).

Suite de section sur la page suivante

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = *IARC)*
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal *Publiée* (en anglais = *LCLo*)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale *Publiée* (en anglais = *TCLo*)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques

Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses

Fabrication & Support
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'usager de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.